



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN VELO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) met en œuvre un dispositif d'incitation financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Dans ce cadre, la CCCE fixe le montant de l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique à 30% du coût du vélo plafonné à 300 € par matériel acheté neuf et par bénéficiaire majeur résidant sur le territoire communautaire sans condition de ressources.

Cette subvention concerne les vélos à assistance électrique au sens de la définition de la directive 2002/24/CE du 18 mars 2002 : « cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 kilomètres / heure, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler » (correspondance de la norme française NF EN 15194).

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom

Prénom

Adresse N° Rue

Code Postal : Commune :

Tél : Email :

Date de naissance : Lieu de naissance :

PIECES A FOURNIR

- La copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique uniquement
- La copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide, comportant le nom et l'adresse du demandeur
- Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo)
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée
- Le relevé d'identité bancaire du demandeur
- Le règlement d'attribution de l'aide daté et signé, portant la mention « lu et approuvé »

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Envoyer le dossier à :

Communauté de Communes de Cattenom et Environs

2 avenue du Général de Gaulle 57570 CATTENOM